



Communiqué

Pour diffusion immédiate

La Coop fédérée accueille favorablement ce rapport étonnant

Montréal, le 12 février 2008. – À la lumière d'une première lecture du rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, La Coop fédérée accueille favorablement les recommandations formulées par les trois commissaires, même si elle juge que celles-ci sont parfois étonnantes et audacieuses.

« *Nous sommes heureux de constater que les commissaires ont retenu plusieurs des avenues suggérées dans le mémoire déposé par La Coop fédérée* » de souligner le président de cette dernière, M. Denis Richard.

Rappelons que La Coop fédérée est l'un des partenaires de la coalition pour la promotion de la souveraineté alimentaire et que son mémoire déposé devant la Commission mettait de l'avant une vision d'une agriculture plurielle et durable, capable de faire place à l'initiative et à l'entrepreneuriat dans des créneaux de marché de produits différenciés et de niche.

Or, la question de la souveraineté alimentaire est au cœur du rapport déposé par la Commission. Ce dernier reconnaît également que l'agriculture n'est pas monolithique et que celle-ci doit donner plus de place aux jeunes, ce qui ouvre la porte à une agriculture plurielle et différenciée.

« *Je suis également heureux de constater que les commissaires ont réitéré leur appui à la gestion de l'offre et à la mise en marché collective, tout en y formulant des recommandations permettant aux producteurs et aux transformateurs de travailler davantage de concert pour livrer aux consommateurs des produits à la hauteur de leurs attentes* » de préciser M. Richard.

« *La Coop fédérée accueille également avec joie les recommandations visant à contrer l'étalement urbain et à permettre l'épanouissement des coopératives agricoles et l'émergence de coopératives agricoles de nouvelle génération* » a ajouté M. Richard.

Le chef de la direction de La Coop fédérée, M. Claude Lafleur, souligne que « *Nous avons une agriculture nordique qui doit répondre à des attentes très élevées de la part de nos consommateurs. L'établissement de politiques agricoles favorisant l'atteinte de ces objectifs et permettant aux producteurs de vivre décemment repose donc sur des programmes de soutien équivalents à ceux de nos concurrents américains ou européens* ».

« *Il faudra notamment être prudent dans la mise en œuvre des recommandations relatives à la révision du modèle de stabilisation du revenu agricole. Les propositions formulées par les commissaires semblent fortement influencées par le modèle européen et il faudra bien mesurer leur impact en contexte nord-américain* » de préciser M. Lafleur.

Par sa nature associative qui prend racine au sein du Québec agricole et par sa présence en aval et en amont des activités de la ferme, le réseau de **La Coop fédérée** est un partenaire naturel de tous les producteurs agricoles et de ceux et celles qui ont à cœur le développement harmonieux des régions rurales du Québec.

Avec un chiffre d'affaires de près de 5 milliards de dollars et près de 16 000 employés, le réseau de **La Coop fédérée** se classe au cinquième rang des plus grandes entreprises québécoises.

- 30 -

Source : Martin Scallon, directeur
Communications, affaires publiques et relations médias – La Coop fédérée
Téléphone : 514 247-8509
Courriel : martin.scallon@lacoop.coop